FORMULAIRE D'INSCRIPTION VOLONTARIAT USAID CANADA



USAID - Service des Admissions de visa de résident temporaire CTD- Ottawa C.P.9640 Ottawa(Ontario)

K1G 6T2-

SIRET 389 471 517 00059 // SIREN 389 471 517

Tel:+1 832 604 1714 /Fax: +1 585-902-2078

EMAIL DRH: <u>marcantoine_dupuis@andre-btp.fr</u>

Veuillez retourner, ce formulaire dûment rempli à la main avec un stylo, daté, signé et accompagné des documents requis par voie électronique : <u>marcantoine dupuis@andre-btp.fr</u>

Tous les renseignements recueillis demeureront confidentiels et serviront à l'usage exclusif de l'USAID

A compléter en caractères d'imprimerie à la main avec un stylo S.V.P.

Renseignements généraux

Nom:
Prénom (s):
Sexe:
Date et lieu de naissance :
Situation matrimoniale : Marié Divorcé Célibataire Veuf (Ve)
Adresse de résidence :
Téléphone:Fax:
Profession:
N° Passeport:
N° carte d'identitéDate d'expiration :

Expérience

Avez-vous déjà fait du bénévolat auprès de l'USAID/CANADA ou dans une autre structure. Avez-vous déjà travaillé auprès de l'USAID/CANADA. Quelles compétences ou formation possédez-vous (p. ex. comptabilité, marketing, transport, communication, chauffeur, informatique etc.)? Aviez-vous déjà voyagé à l'International auparavant? Quel était le but de votre voyage ?
Si vous n'avez pas atteint l'âge de la majorité (18ans), votre parent ou un tuteur doit remplir la partie suivante :
Je sais que mon enfant ou l'enfant dont j'ai légalement la charge a décidé de faire du bénévolat auprès de l'USAID/CANADA et j'approuve sa décision. Nom:
– Ne pas oublier de fournir les documents réclamés – DOCUMENTS À FOURNIR
- Le formulaire d'inscription bien rempli.
- Une photo d'identité.
-Une copie de la pièce d'identité ou passeport.
J'atteste et, je certifie que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. J'autorise l'USAID/CANADA à obtenir, s'il y a lieu, une vérification des informations. Je comprends que je serai avisé à l'avance si une vérification est nécessaire pour répondre aux exigences d'un programme particulier.
Date:

Toute fausse déclaration ou omission entraı̂ne l'exclusion en application de l'article $47\S3$ alinéa 2 du décret du 31 mars 2003